

MICHEL DINET (1948-2014) : DIX ANS APRÈS SA MORT, UN SOUVENIR VIVACE ET FERTILE

Dix ans après le décès brutal de Michel Dinet dans un accident de voiture le 30 mars 2014, son empreinte est toujours aussi forte, non seulement dans son propre territoire de Meurthe-et-Moselle mais bien au-delà. C'est ce que l'association Fraternité en Actes, créée au lendemain de son décès a réussi à maintenir avec un mot-clé : l'héritage. Une façon de veiller à ce que les enseignements des grands serveurs de la France, quelle que soit leur notoriété, soient utiles aux générations du présent et du futur. Et, indéniablement, la contribution de Michel Dinet à la construction d'un avenir meilleur est exceptionnelle, tant en ce qui concerne le développement local, la démocratie participative, que la fraternité.

La fidélité à Michel Dinet ne s'éteint pas : c'est ce qu'on a pu voir le 29 mars dernier, lors d'une cérémonie organisée à Nancy à l'occasion des dix ans de sa mort. Rassemblant plus de 350 personnes du département de Meurthe-et-Moselle et d'ailleurs, les hommages successifs ont témoigné d'un souvenir encore vibrant de l'homme. Né en 1948, Michel Dinet commence sa carrière comme instituteur avant de s'engager comme maire, puis conseiller général, député, et enfin président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Une trajectoire qui trouve sa cohérence dans le souci de servir les autres et d'inventer avec constance les conditions du progrès social. Comme d'autres hommes politiques, Michel Dinet était un infatigable constructeur, dynamisant la gestion de sa collectivité par de nombreuses recherches et échanges avec ses pairs. C'est ainsi qu'il était devenu en 2005 président de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas), ce qui lui a permis de débattre avec des interlocuteurs aussi nombreux que variés



de toutes les questions de solidarité, mais aussi de développement social et de citoyenneté. Il a pu, de son côté, insuffler aux diverses institutions auxquelles il participait son énergie, sa bienveillance, ses connaissances concrètes, son bon sens.

En voulant faire perdurer la mémoire de Michel Dinet, l'association Fraternité en Actes donne une suite à un élan malheureusement trop tôt interrompu. Et rend hommage aux énergies quotidiennes qui tirent la société vers le haut. À travers cette association et les initiatives qu'elle porte, ce n'est pas un regard passéiste et nostalgique mais bien la survivance

d'un homme à travers sa générosité, ses idées, ses messages qu'il faut voir. C'est le sens des divers événements qui vont jaloner cet hommage dix ans après sa disparition.

- Des rendez-vous conviviaux de juillet à novembre 2024 : cinq rendez-vous sont prévus à Vannes-le-Châtel, Piennes, Sion, Château de Lunéville et Popey, pour réunir sur des thèmes humanistes ceux qui ont connu ou côtoyé Michel Dinet.

- Une exposition « Couleurs d'humanisme », entre octobre 2024 et janvier 2025 : cette exposition présentera des peintures de Michel

Dinet, mais aussi d'autres peintres, et des rencontres seront proposées tout au long de l'exposition sur les grandes valeurs de l'engagement.

- Un grand colloque intitulé « L'engagement pour le bien commun », vendredi 29 novembre 2024, à l'Hôtel du Département : son objectif sera de projeter la réflexion de tous sur l'avenir du XXI^e siècle.

- Enfin, toute l'année 2024, les associations ayant connu l'action de Michel Dinet sont invitées à prendre des initiatives pour faire perdurer la pensée de ce grand homme. ■

LA POPULATION UKRAINIENNE A BESOIN DE VOUS


croix-rouge française

